

Vous avez été traité(e) pour un cancer il y a moins d'un an ?

Vous pouvez bénéficier d'un parcours de proximité pris en charge sans avance de frais.

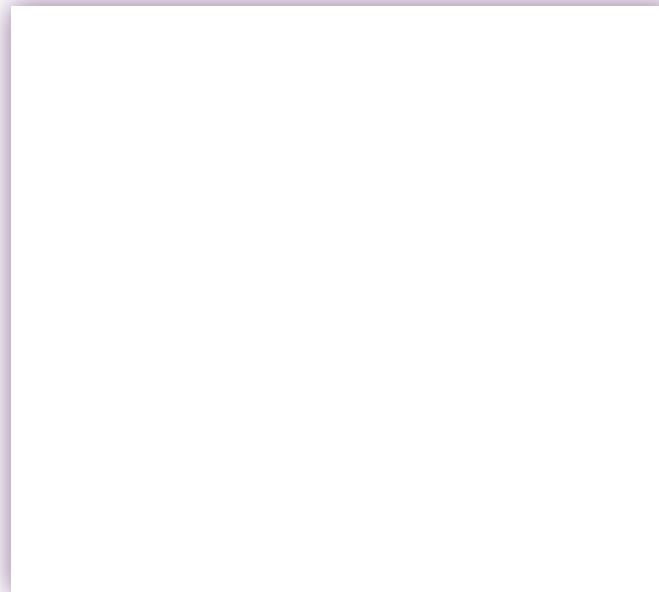


Comment en bénéficier ?

Demandez à votre médecin une prescription médicale ou de remplir le formulaire ci-joint.



Une fois que vous avez la prescription médicale, contactez la structure proche de chez vous :



N'hésitez pas à en parler à votre médecin.



Vous pouvez être accompagné(e) en proximité sur différentes thématiques de la vie quotidienne impactées par la maladie :

- bilan et/ou consultations psychologiques
- bilan et/ou consultations nutritionnel(le)s
- bilan d'activité physique adaptée à l'état de santé

Votre médecin (généraliste ou spécialiste) prescrit un parcours personnalisé.

Les consultations sont réalisées par des professionnels qui connaissent la maladie et les difficultés que vous pouvez rencontrer.

Structures

- Ch.-Mézières, PTA Ardennes : 06 42 10 46 26
- Reims, Institut Godinot* : 03 26 50 43 73
- Bar-le-Duc, CH : 03 29 45 88 01
- Metz, RSMA : 03 87 52 14 94
- Forbach, RESAMEST : 03 87 29 21 43
- Nancy, NSM : 03 83 39 00 26
- Lunéville, MRSL : 03 55 66 81 00
- Strasbourg, HUS** : 03 88 12 80 97 / 80 91
- Colmar, RODA : 03 89 80 66 32
- Haguenau, RODA : 07 71 69 11 39
- Mulhouse, RODA : 03 89 64 63 49
- Strasbourg, RODA : 03 88 16 20 43
- Mulhouse, GHRMSA : 03 89 64 64 64
- Bartenheim, MSP Galéus*** : 06 89 28 71 37

* Cancers du sein et digestifs uniquement

** Accompagnement des enfants uniquement

*** Cancer du sein uniquement

Différents professionnels de la région Grand Est proposent cet accompagnement : prenez contact avec la structure la plus proche de votre domicile.



Maison de Santé Pluridisciplinaire Galéus***